

16.—Expansion de l'Hydro-Ontario, 1954-1965

Année	Usagers directs ou indirects	Énergie distribuée ¹	Actif de l'Hydro et des commissions municipales
	nombre	kW	\$
1956	1,612,049	4,909,104	2,293,492,487
1957	1,674,062	4,970,576	2,563,058,384
1958	1,757,405	5,417,536	2,756,752,142
1959	1,830,453	6,018,204	2,909,088,086
1960	1,881,472	6,157,534	3,044,800,519
1961	1,938,897	6,463,832	3,196,429,522
1962	1,991,239	6,968,885	3,148,330,722
1963	2,041,732	7,300,296	3,925,289,707
1964	2,095,754	7,868,790 ²	3,331,568,682 ²
1965	2,142,281	8,348,407	3,533,238,103

¹ Charges maximums coincidentes de 20 minutes (énergie primaire et secondaire) de chacun des réseaux exploités par l'Hydro, exprimées en production nette des sources d'approvisionnement de chaque réseau, le dernier mois de l'année financière.

Manitoba.—L'Hydro-Manitoba est l'organisme le plus important de cette province en matière d'aménagement, d'exploitation et de distribution d'énergie électrique. Il a été constitué le 1^{er} avril 1961, à la suite du fusionnement de deux services provinciaux antérieurement distincts qui s'occupaient de produire et de distribuer l'énergie électrique.

L'Hydro-Manitoba exploite six centrales hydro-électriques, deux centrales thermo-électriques et 14 centrales à génératrices diesel. La capacité globale est de 1,162,781 kW dont les installations hydrauliques répondent pour 910,000 kW, les centrales thermiques pour 224,000 kW et les génératrices diesel pour 8,781 kW. Quatre centrales hydro-électriques se trouvent sur la rivière Winnipeg; avec les centrales thermo-électriques, elles desservent le Sud de la province. La cinquième centrale hydro-électrique, d'une puissance de 160,000 kW, se trouve sur le fleuve Nelson, à 425 milles au nord de Winnipeg et fournit l'énergie aux installations de l'*International Nickel Company of Canada, Limited*, à Thompson, ainsi qu'à la municipalité. La sixième centrale hydro-électrique, celle de Grand Rapids, sur la Saskatchewan, vient d'être mise en service; elle a une puissance installée de 330,000 kW et est reliée au réseau du Sud de la province. Les installations diesel desservent les localités isolées du Nord de la province.

Pour desservir ses 216,691 clients urbains, ruraux, commerciaux et industriels, l'Hydro-Manitoba doit entretenir quelque 35,264 milles de lignes de transport et de distribution aux fermes. Près de 98 p. 100 des fermes habitées de la province sont desservies, et 613 villes, villages et hameaux jouissent d'un service d'électricité. Bien que l'Hydro-Manitoba desserve la plus grande partie de la province, y compris les villes et municipalités adjacentes à la ville de Winnipeg et une partie du Grand Winnipeg, elle ne distribue pas d'électricité dans la ville même, sauf une partie des besoins essentiels de la ville en énergie électrique.

Un relevé des aménagements générateurs entrepris dans la province en 1965 figure à la page 698.

Saskatchewan.—La *Saskatchewan Power Corporation* a été constituée le 1^{er} février 1949, et fonctionne conformément aux dispositions de la loi intitulée *Power Corporation Act* (S.S. 1950, chap. 10, modifié). Elle remplace la Commission d'énergie de la Saskatchewan qui était en fonction depuis le 11 février 1929. Au début, la société avait pour fonction de produire, transporter, distribuer, vendre et fournir de l'énergie hydro-électrique et thermo-électrique. Outre ces fonctions, elle est autorisée, depuis 1952, à produire ou acheter, transporter, distribuer, vendre et fournir du gaz naturel ou artificiel.